

Compte-rendu de de la réunion du Conseil de quartier Grenade les prés Jeudi 17 novembre 2016 – 18h30

Membres du bureau CDQ présents : Jean-Louis Bornes, Jean-Michel Llodra, Lucie Schmitz, Dalila Routaboul, Fabienne Bardin, David Santos Rousseau, Nathalie Floucat, Loïc Levenez, Christian Vasse,

Membre excusé : Philippe Rhom

Elu présent : Catherine Eschard, adjointe au Maire déléguée au quartier Grenade-Les Près et à la démocratie participative.

Service Démocratie de proximité : David Capelle, référent de quartier

Ordre du jour :

- Informations municipales
- Animations de Noël
- Circulation et stationnement aux abords de l'école des Prés
- Questions diverses

1. Informations municipales

- Marché de Noël 2016

Le marché de Noël de Blagnac aura lieu du 2 au 4 décembre dans le centre-ville.

- Café débat

Le 13 décembre à 18h30 au premier étage du bar le Ribouldingue aura lieu un café débat initié par le CODEV sur la place de la Métropole Toulousaine.

- Repas des Seniors

Le repas des Seniors aura lieu les 12 et 13 décembre à la salle Polyvalente, à partir de 12h00. Les habitants du Quartier Grenade les Prés sont concernés par la date du 12/12.

2 Animations de Noël

L'animation de Noël se tiendra à la sortie de l'école Le Prés, le 15 décembre. Les membres du Conseil de quartier seront présents jusqu'à 19h. Le Père Noël sera présent, une distribution de friandises et des animations à destination des enfants sont prévues.

3 Circulation et stationnement aux abords de l'école

Les parents d'élèves de l'école des Prés ont à nouveau soulevé le problème de la circulation autour de l'école aux heures d'arrivée et de sortie des enfants. Jean Louis Bornes, propose que le Conseil de quartier fasse une proposition de sens de circulation. Un rendez-vous sur place va être programmé entre Jean Paul TEJEDOR, Adjoint au Maire délégué aux déplacements, Monique COMBES, Adjointe déléguée à l'enfance et à l'éducation et Catherine ESCHARD, Adjointe déléguée au quartier Grenade les Prés, ainsi que les services concernés. Si cette proposition est retenue, une réunion publique avec les habitants sera envisagée.

4 Questions diverses

- Pistes d'athlétismes :

- La piste d'Andromède est-elle en accès libre ? Le stade d'athlétisme d'Andromède, n'est pas en accès libre, ni pour le public, ni pour les licenciés des clubs.

Seuls les clubs et les scolaires, après préalablement avoir réservés les créneaux auprès de la Direction des Sports, peuvent accéder au stade sur les créneaux qui leur sont réservés.

- La piste du Collège MERMOZ est en accès libre, 7jours sur 7 et 24h sur 24, mais non éclairée. L'éclairage public situé à proximité permet une vision minimale, pour courir en toute tranquillité.

Suite à la demande d'un habitant, création d'une fiche de demande pour l'installation d'une passerelle au-dessus du Riou au niveau des Maraîchers.

Fin de la séance à 20h30. Prochaine réunion le jeudi 8 décembre à 18h30